

**PROCÈS-VERBAL** de la quatre cent quatre-vingt-douzième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 9 juin 2025 à 16 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**CONFIRMÉ LE 14 JUILLET 2025**

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		KAMMOUN, Manel Professeure	X	
DUGUAY, Patrick Membre externe et président	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation		X*	MATHIEU, Alexandre Membre externe	X	
KAMAL, Najat Membre externe et vice-présidente	X		-	-	-
Personne convoquée	Présent	Absent	Personne invitée	Présent	Absent
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		-		
Secrétaire générale	Présent	Absent	Attachée d'administration	Présent	Absent
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	
<i>*Absence motivée.</i>					

Le président, monsieur Patrick Duguay, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 31.

## 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

### Sur consentement des membres

2.- Procès-verbaux :

2.1 Quatre cent quatre-vingt-dixième réunion (7 avril 2025)

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

2.2 Quatre cent quatre-vingt-onzième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (13 au 16 mai 2025)

2.2.1 Adoption

2.2.2 Affaires en découlant

- 3.- Octroi d'un contrat pour le remplacement des pompes de puisards au pavillon Lucien-Brault
- 4.- Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut des Hautes Études des Communications sociales (IHECS) Bruxelles (Belgique)
- 5.- Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut National des Sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg) (France)
- 6.- Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université Fédérale de Rio Grande (FURG) (Brésil)

### **Affaires courantes**

- 7.- Période d'information et questions
- 8.- Prochaine réunion (lundi 14 juillet 2025)
- 9.- Clôture de la séance

## **2.- Procès-verbaux :**

### **2.1 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-dixième réunion (7 avril 2025)**

#### **2.1.1. Adoption**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-dixième réunion (7 avril 2025), et ce, sans modification.

#### **2.1.2. Affaires en découlant**

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-dixième réunion (7 avril 2025), les suites régulières ont été données.

### **2.2 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-onzième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (13 au 16 mai 2025)**

#### **2.2.1. Adoption**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-onzième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (13 au 16 mai 2025), et ce, sans modification.

#### **2.2.2. Affaires en découlant**

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-onzième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (13 au 16 mai 2025), les suites régulières ont été données.

## **3.- Octroi d'un contrat pour le remplacement des pompes de puisards au pavillon Lucien-Brault**

L'UQO désire s'adjoindre les services d'un entrepreneur pour effectuer des travaux de remplacement des pompes de puisards au pavillon Lucien-Brault.

Conformément à sa procédure d'acquisition des biens et services, l'Approvisionnement du Service des finances de l'UQO a lancé, le 17 avril 2025, un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en conformité avec les exigences réglementaires prévues au *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* (L.R.Q. C-65.1, r.5) adopté en vertu de la *Loi sur les contrats des*

*organismes publics* (L.Q., 2006, c. 29, c. C-65.1). L'objectif poursuivi était d'obtenir des entreprises possédant les qualifications requises, le tarif le plus concurrentiel tout en répondant aux exigences de l'UQO.

L'ouverture des soumissions a été faite le 20 mai 2025. Deux (2) entreprises ont déposé des soumissions conformes au devis. L'étude des soumissions a été faite par le Service des terrains et bâtiments et l'Approvisionnement du Service des finances de l'UQO. La recommandation est d'octroyer le contrat à l'entreprise LCC & ASSOCIÉS Canada inc. (annexe 1).

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 492-CX-2330 concernant l'octroi d'un contrat pour le remplacement des pompes de puisards au pavillon Lucien-Brault; laquelle résolution est jointe en appendice.

#### 4.- **Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut des Hautes Études des Communications sociales (IHECS) Bruxelles (Belgique)**

Depuis 1958, l'Institut des Hautes Études des Communications sociales (IHECS) organise des formations dans le domaine du journalisme et de la communication en articulant théorie et pratique des médias en plein cœur de Bruxelles (Belgique).

Ancrée dans le présent et tournée vers demain, l'école veille à ajuster son enseignement aux logiques et pratiques professionnelles grâce à une dynamique originale, centrée autour de la pédagogie du projet.

L'IHECS forme les futures professionnelles de la presse et de la communication via différents Masters :

- Journalisme (Master en Presse et Information);
- Publicité;
- Relations publiques;
- Animation socioculturelle et Éducation permanente (ASCEP);
- Éducation aux médias;
- Management d'événements.

L'IHECS veut développer ses relations internationales. L'ouverture sur le monde est au centre de ses préoccupations et mobilise personnes étudiantes et corps professoral dans de multiples projets aussi dynamiques qu'actuels.

Chaque année, l'IHECS accueille une centaine de personnes étudiantes en provenance d'institutions partenaires situées partout dans le monde. Réciproquement, l'Institut envoie dans les établissements partenaires ses propres personnes étudiantes.

Toutes les mobilités sont organisées dans le cadre d'accords bilatéraux conclus entre l'IHECS et des institutions partenaires et ce réseau est en constante évolution, tout comme l'UQO.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 492-CX-2331 concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut des Hautes Études des Communications sociales (IHECS) Bruxelles (Belgique); laquelle résolution est jointe en appendice.

#### 5.- **Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut National des Sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg) (France)**

L'INSA Strasbourg est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Grande école d'ingénieurs et école d'architecture sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ses formations d'ingénieurs sont accréditées par la commission des titres d'ingénieur. L'établissement accueille environ 2000 personnes étudiantes dans ses locaux chaque année.

Dans un objectif de développement de collaborations internationales, l'INSA Strasbourg souhaite étendre ses relations et ouvrir des opportunités de formation bilingue et de mobilité bilatérale dans les domaines de l'ingénierie. Forts de collaborations de

recherches et de relations professorales, l'INSA Strasbourg et l'UQO ont procédé à la signature d'un accord-cadre de collaboration en vue de poursuivre le développement d'ententes spécifiques pour les personnes étudiantes de deuxième cycle en ingénierie.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 492-CX-2332 concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Institut National des Sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg) (France); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- **Approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université Fédérale de Rio Grande (FURG) (Brésil)**

Partenaire depuis 2001, l'Université fédérale de Rio Grande (FURG), grâce à son programme de troisième cycle en soins infirmiers, permet au Département des sciences infirmières de l'UQO de collaborer notamment via des projets de recherche conjoints.

Nos relations ont débuté par le programme de maîtrise, recommandé par le CAPES (Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior) en 2001, et la première cohorte a été ouverte en 2002. Six ans plus tard, en 2008, le programme de doctorat en soins infirmiers a été approuvé par le CAPES et mis en œuvre à la FURG.

Les programmes de maîtrise et de doctorat en soins infirmiers ont été, chacun à leur époque, les premiers à être créés dans le domaine de la santé à la FURG et, dès le départ, ils ont préservé les principes institutionnels de cet établissement d'enseignement supérieur dans leur structure. Ceux-ci incluent les principes éthiques et politiques qui sont fondamentaux pour l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie et de la responsabilité envers l'environnement, les êtres humains et la vie en société. Les programmes d'études supérieures en soins infirmiers de la FURG font donc partie intégrante d'une université dont la vocation institutionnelle préserve les caractéristiques du contexte géographique dans lequel elle se trouve, à savoir une région côtière qui représente un écosystème important à l'échelle nationale.

Dans l'objectif de maintenir les liens et les collaborations déjà existantes, la FURG et le Département de sciences infirmières souhaitent renouveler l'accord-cadre de collaboration.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 492-CX-2333 concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'UQO et l'Université Fédérale de Rio Grande (FURG) (Brésil); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- **Période d'information et de questions**

Aucune information n'est transmise.

8.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 14 juillet 2025 à 16 h 30.

9.- **Clôture de la séance**

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 35.

*Original signé par :*

---

**Le président**

*Original signé par :*

---

**La secrétaire générale**